



**vélo &
territoires**

COORDINATEUR DU RÉSEAU
NATIONAL CYCLABLE

AVANTAGES 2022

RÉGIONS



POURQUOI ADHÉRER À VÉLO & TERRITOIRES ?

POLITIQUE CYCLABLE ET SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

L'**échelle de la région** est favorable au développement d'une politique cyclable. Le vélo est un outil par excellence pour développer l'offre de mobilité durable sur le territoire via les schémas structurants et via l'intermodalité, une ressource intéressante pour les autorités organisatrices de transports que sont les régions. Les itinéraires cyclables, à haut potentiel touristique, présentent également un intérêt pour le développement économique régional.

Pour les régions les délibérations favorables au vélo peuvent concerner le transport, l'aménagement du territoire, le tourisme, la voirie, l'urbanisme, l'environnement, le sport et le développement économique. La politique cyclable des régions peut également s'inscrire dans des dynamiques européennes ou nationales via les financements européens et les contrats de Plan État-régions.

ADHÉRER À VÉLO & TERRITOIRES, C'EST

Bénéficier d'une caisse de résonance en France et en Europe

- > Une représentation dans les instances nationales et européennes
- > Une veille et un relais prioritaire des actualités et financements nationaux et européens
- > La promotion de votre action cyclable dans les supports de communication de Vélo & Territoires : la revue trimestrielle, les newsletters (adhérents et grand public), le site Internet et les réseaux sociaux
- > L'accès à des argumentaires politiques efficaces, des chiffres clés et des atlas vélo

Appartenir à un réseau dynamique et reconnu

- > Des événements rassembleurs : les Rencontres Vélo & Territoires, la Conférence nationale du tourisme à vélo, les webinaires thématiques...
- > Des échanges de bonnes pratiques sur le forum de discussions et un relais de vos appels à expériences
- > Des annuaires (élus, techniciens, bureaux d'études, solutions vélo)
- > Des interventions ponctuelles à vos événements
- > Un agenda partenarial riche et au service des adhérents
- > Une collaboration avec des partenaires stratégiques (Cerema, ADN Tourisme, France Vélo Tourisme, FUB, CVTCM...)

Accéder à une expertise sur le vélo et les schémas de référence

- > Suivi du Schéma national des véloroutes, des schémas régionaux et départementaux
- > Suivi des documents stratégiques au niveau national et dans les collectivités
- > Information géographique nationale et homogène grâce à l'Observatoire national des véloroutes
- > Production de cartes vélo personnalisées et de comparaison avec les territoires voisins
- > Expertise sur les comptages vélos et vision nationale des fréquentations vélo grâce à la Plateforme nationale des fréquentations et le rapport annuel « Analyse des fréquentations vélo »
- > Participation à des réunions spécifiquement dédiées aux enjeux régionaux
- > Un espace adhérent avec un accès à la documentation de référence (fiches-action, supports de présentation, fiches techniques...)
- > La mise à disposition de modules pédagogiques politiques et techniques



COMMENT ADHÉRER ?

MODALITÉS

Pour adhérer à Vélo & Territoires, votre région doit :

- > **Délibérer** en faveur de cette adhésion.
- > Désigner un représentant titulaire et suppléant.
- > S'acquitter de la cotisation annuelle de 10 000€.
- > Renvoyer le [coupon d'adhésion](#) à l'association.



EN SAVOIR PLUS

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Notre métier : coordonner le réseau national cyclable. Notre mission : développer le vélo pour tous dans tous les territoires. Au cœur du projet stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable.

Vélo & Territoires

2 allée de Lodz
69007 Lyon
Tél : 09 72 56 85 05
info@velo-territoires.org
www.velo-territoires.org